



Résumé des décisions du conseil municipal lors de la séance ordinaire du 13 mars 2017

URBANISME

Les règlements suivants ont été adoptés :

- Projet de règlement amendant le règlement 801 - Zonage, afin de modifier les normes concernant les constructions accessoires permises pour les stations-services : ajout d'îlot de lave-glace en cour latérale ou arrière;
- Projet de règlement amendant le règlement 801 - Zonage, afin de modifier les dispositions relatives aux services de garde en milieu familial.

AUTRE RÉGLEMENTATION

Les règlements suivants ont été adoptés :

- Règlement modifiant le règlement 878 décrétant la réalisation des travaux de construction d'un poste de pompage pour les bassins versants 9 et 10 des eaux pluviales ainsi qu'un emprunt de 924 000 \$ pour en payer les coûts afin d'augmenter la dépense et l'emprunt d'une somme de

495 000 \$ et portant le total à 1 419 000 \$;

- Règlement décrétant la réalisation de travaux de réfection complète des infrastructures de la rue Hector, à partir du chemin de la Grande-Côte jusqu'à la limite sud, ainsi qu'une dépense et un emprunt de 796 000 \$ pour en payer les coûts;
- Règlement décrétant la réalisation de travaux d'aménagement des parcs Rosenbloom, Lacroix et Longstaff, ainsi qu'une dépense et un emprunt de 476 000 \$ pour en payer les coûts;
- Règlement décrétant des travaux d'aménagement du parc Charbonneau pour l'installation de jeux d'eau, de modules de jeux au sol, de réfection d'une patinoire extérieure et le remplacement de la surface synthétique du terrain de soccer, ainsi qu'une dépense et un emprunt de 2 283 000 \$ pour en payer les coûts;
- Règlement décrétant des travaux de collecteur pluvial, incluant la réfection des fossés, sur le boulevard Roland-Durand, à partir de la rue de la Lande jusqu'à la rue des Prés, ainsi qu'une dépense et un emprunt de 5 444 000 \$ pour en payer les coûts.

CONSEIL

- La conseillère Kateri Lesage est désignée pour agir à titre de mairesse suppléante du 1^{er} avril 2017 jusqu'à la fin du mandat du Conseil. Elle est aussi autorisée à agir à titre de substitut au Conseil de la M.R.C. Thérèse-De Blainville, et ce, pour la durée de son mandat de mairesse suppléante;
- Il a été résolu de proclamer le mois d'avril Mois de la Jonquille et d'encourager la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

SERVICES TECHNIQUES / TRAVAUX PUBLICS / HYGIÈNE DU MILIEU

Les contrats suivants ont été octroyés :

- Les ententes suivantes ont été autorisées :
 - a) Une entente est intervenue entre la Ville et la Corporation de développement culturel et sportif de Rosemère inc. (CDCSR) encadrant la contribution financière de celle-ci à la construction de la Place des jeunes;
 - b) Il a été résolu d'autoriser la mairesse ou le maire suppléant et la greffière ou l'assistante-greffière à signer l'entente, pour et au nom de la Ville de Rosemère;
 - c) Renouvellement de l'entente avec Tricentris, centre de tri, relativement au traitement des matières recyclables recueillies sur le territoire de la Ville de

Rosemère, du 14 avril 2017 au 14 avril 2022;

- d) Il a été résolu d'autoriser la mairesse ou le maire suppléant et la greffière ou l'assistante-greffière à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente.

SERVICES COMMUNAUTAIRES

- Dans le cadre du programme « Aide aux projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes », il a été résolu d'autoriser M. Marc Bineault, chef de division Bibliothèque, à signer et à présenter au ministère de la Culture et des Communications, pour et au nom de la Ville de Rosemère une demande d'aide financière pour l'année 2017.
- La Ville de Rosemère autorise la tenue de l'évènement « Food Truck » 2^e édition, au profit de la Fondation Drapeau et Deschambault, prévu pour le 8 juin 2017.

Les subventions, contributions financières, commandites et dons suivants ont été octroyés :

- a) 1 000 \$ - Commandite 2017 - Fondation Triolet - 15^e édition du concert-bénéfice;
- b) 250 \$ - Don - Fondation du Collège Lionel-Groulx - Gala Méritas 2017;

- c) 300 \$ - Don - Diocèse de Saint-Jérôme - Souper bénéfique annuel du 14 mars 2017;
- d) 200 \$ - Centre Rayons de femmes Thérèse-De Blainville - Journée internationale des femmes 2017;
- e) 250 \$ - Subvention 2017 - Table de concertation sur la pauvreté Thérèse-De Blainville;
- f) 250 \$ - Subvention 2017 - Centre d'aide pour les personnes traumatisées crâniennes et handicapées physiques des Laurentides;
- g) 1 000 \$ - Subvention 2017 - 49^e Groupe Scout Lorraine-Rosemère;
- h) 10 tables - Don - Paroisse St-Luc;
- i) 100 \$ - Don - Rosemere High School - Casino night